

la lettre d'INFOS N°98

aux sections CGT Finances Publiques • Montreuil, le 25/7/2017



Syndicat national CGT Finances Publiques - Case 450 ou 451 n°263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr • Courriel: cgt@cgtfinancespubliques.fr • dgt@cgt.fr • Tél: 01.35.02.80.80 • Fax: 01.48.30.71.63



Saisissez-nous sur facebook ou twitter :

<https://www.facebook.com/cgt.Finpub> (CGT Finances Publiques) 
https://twitter.com/cgt_Finpub 
Cyril. Nat. CGT Finances Publiques

Cher(e) Camarade,

EN DIRECT DES SECTIONS

- La CGT évoque la fermeture du centre des impôts financiers à Yvelin
- Lettre aux élus dans le TERN pour s'opposer aux fermetures de services
- Une pétition pour le maintien du SIE de Lannemezan
- Restructurations à la DRIEPA4 : toutes les raisons sont bonnes pour fermer des postes !
- COMMUNIQUE DE PRESSE : 5 centres de Finances publiques fermés dans le Gers le 1^{er} janvier 2018 ?
- La CGT des Finances publiques en Ariège dénonce les fermetures de services
- Services publics dans les Alpes de Haute Provence : LA CASSE !
- Saint André les Alpes : les commerçants défontent le service des impôts des entreprises !
- Grève CNIP : belle mobilisation pour la défense de la formation professionnelle
- Démantèlement du réseau : dans la Somme, le continuité dans le changement est "en marche"...
- Restructurations dans les Hautes-Pyrénées : la Diction choisit d'esquiver le débat

Depuis sa nomination à la tête de la DGRIP le Directeur général a pris l'habitude de recevoir les organisations syndicales en bilatérale. Cette année, il a donc renouvelé la démarche en s'appuyant sur la demande de Solidaires de demander l'établissement d'un agenda du dialogue social partagé...

A la sortie de la réunion, sait-on de quoi on pourra parler à la rentrée ? La réponse est « non ».

« Non » car le Directeur a indiqué qu'il nous transmettrait son projet de calendrier du dialogue social après les arbitrages du gouvernement sur les moyens qui serait alloués à la DGRIP.

En effet, et fort logiquement, du niveau de ceux-ci dépendra très fortement la suite de ses choix, les réformes internes à mener étant corréées aux efforts qui nous seront demandés. Mais il a été clair : les moyens de la DGRIP seront revus à la baisse. Il y a des habitudes dont on se passerait bien...

C'est donc vers plus de suppressions d'emplois que nous nous orientons. En effet, au niveau Fonction publique, le ministre a confirmé que l'armée, la justice (Juge, gendarmerie, police), l'éducation nationale, les personnels de santé soignants ne seront pas impactés par les suppressions d'emplois. La DGRIP sera donc touchée par des suppressions d'emplois à un niveau qui sera connu à la fin de l'été, et de là dépendront des évolutions du réseau qui seront différentes. Pour autant, la restructuration du réseau va se poursuivre. Le Service public, de pleine compétence comme nous le revendiquons, est bien loin.

De ce point de vue, interrogé sur la méthode de l'ASR, il a rappelé que c'est le ministre qui aurait le dernier mot, mais sans être plus précis. En effet, une évolution des cabinets ministériels a eu lieu avec le nouveau gouvernement. Si le nombre de conseillers a diminué, c'est aussi que les responsables d'Administration centrale sont considérés comme faisant parti de l'équipe du ministre.

De plus, le Directeur général a indiqué que le prélevement à la source se fera bien, avec un an de décalage. Il juge ce report regrettable à ses yeux, puisqu'il craint que cela laisse à penser, vue de l'extérieur, que la DGRIP n'est pas une administration efficace.

Colonne de droite syndiqués: [lettre d'info des sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank